

Personnes présentes

- | | | | | |
|------------------------|----------------------|----------------------|--------------------|------------------------------|
| ❖ Virginie Tremblay | ❖ Francis Thiffeault | ❖ Linda Cliche | ❖ Gabrielle Grenon | ❖ Absente : Marie-Ève Ménard |
| ❖ Luce Maillet | ❖ Caroline Simard | ❖ Nathalie Pelletier | ❖ Line Lapierre | ❖ Absente : |
| ❖ Marie-Michèle Vézina | ❖ Guillaume Cloutier | ❖ Caroline Macarez | ❖ Dany Pépin | |

Ordre du jour

- 1.0 **BLOC D'ACCUEIL**
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Vérification du quorum et ouverture de la séance (art. 61 LIP)
- 2.0 **BLOC OUVERTURE**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Adoption du procès-verbal du 23 novembre 2021
 - 2.3 Suivi au procès-verbal
 - 2.4 Période de questions accordée au public
- 3.0 **BLOC INFORMATION**
 - 3.1 Communication de la présidence
 - 3.2 Communication de l'école
 - 3.2.1 La vie à l'école
 - 3.2.2 La vie au service de garde
 - 3.3 Communication du (de la) représentant(e) au comité de parents
- 4.0 **BLOC ÉTUDE ET DÉCISION**
 - 4.1 Approbation : Grille des matières 2022-2023 (art. 86 LIP)
 - 4.2 Service de garde pendant la semaine de relâche
 - 4.3 Adoption : Budget de mi-année (art. 95 LIP)
 - 4.4 Approbation : Résolution pour confirmant l'utilisation des sommes pour les mesures dédiées et protégées (art. 473.1 LIP)
- 5.0 **BLOC CONSULTATION**
- 6.0 **QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**
- 7.0 **CAPSULES DE FORMATIN CÉ**
 - 7.1 Capsule 5, 2 et 7
- 8.0 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sujets	Recommandations-Décisions-Orientations
<p>1. Bloc d'accueil 1.1. Mot de Bienvenue 1.2. Vérification du quorum et ouverture de la séance (art. 61 LIP)</p>	
<p>2. Bloc d'ouverture 2.1. Adoption de l'ordre du jour 2.2. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre 2.3. Suivi au procès-verbal</p> <p>2.4. Période de question accordée au public</p>	<p>Par Caroline Simard Par Gabrielle Grenon Suivi par Line Lapierre en lien avec la politique alimentaire.</p> <p>Aucune question.</p>
<p>3. Bloc information 3.1. Communication de la présidence</p> <p>3.2. Communication de l'école</p> <p>3.2.1. La vie à l'école</p> <p>3.2.2. La vie au service de garde</p> <p>3.2.3. Communication du représentant au comité de parents</p>	<p>Réception de la nouvelle politique d'inscription des élèves au CSSDPS par la présidente du CÉ disponible en ligne sur le site CSSDPS. Remerciements de la part de la présidente aux membres du personnel pour avoir tout changé en peu de temps.</p> <p>Pionnière : Iniski est commencé. Une sortie de faite et tous les élèves iront en patin. Sortie du préscolaire pour aller en matinée-nature au Cap-Tourmente. Lecture par une lectrice professionnelle et la visite d'une autrice en mars. Le projet des émotions continue et le début du 1^{er} défi SCP. 24 février est une journée spéciale en lien avec la sensibilisation à l'intimidation. Également, poursuite du projet juridique au 3^e cycle. Journée en lien avec la persévérance scolaire.</p> <p>Beaux-Prés : Inineige est aussi commencé. Le 2^e cycle est allé au Musée de la Civilisation. Le 1^{er} cycle est allé en sortie au PEPS. 2^e cycle : activité de Crack-pot-café, visite virtuelle avec Parc Canada et patins sur glace.</p> <p>Courrier de l'amitié au SDG et journée pyjama.</p> <p>Aucune communication.</p>



Conseil d'établissement
Compte rendu de la rencontre du 1^{er} février 2022
Bâtiment de la PIO – MEET



<p>4. Bloc étude et décision</p> <p>4.1. Approbation : Grille des matières 2022-2023 (art. 86 LIP)</p> <p>4.2. Service de garde pendant la semaine de relâche</p> <p>4.3. Adoption : Budget de mi-année (art. 95 LIP)</p> <p>4.4. Approbation : Résolution pour confirmant l'utilisation des sommes pour les mesures dédiées et protégées (art. 473.1 LIP)</p>	<p>Présentation des deux grilles-matières. Question de Mr.Cloutier pour savoir si les parents ont une décision à prendre. La direction réexplique le processus et Mme Luce Maillet propose l'adoption de la grille-matières de 2 bâtisses.</p> <p>Présentation des activités et du budget pour l'organisation de la semaine de relâche. Déficit à prévoir de 900\$ /jour si on organise toutes les activités et les transports. Le CÉ est d'accord pour ouvrir une seule bâtisse et de demander les subventions pour couvrir le déficit. La décision finale se fera par courriel suite à l'équilibre ou non du budget.</p> <p>Présentation du budget de mi-année et adoption par Mme Virginie Tremblay.</p> <p>Adoption de la résolution confirmation l'utilisation des sommes du MEQ. Adopté par Mme Dany Pépin. Voir résolution jointe.</p>
<p>5. Bloc Consultation</p> <p>5.1.</p>	
<p>6. Questions et commentaire des membres du Conseil d'établissement</p> <p>7. Capsules</p>	<p>Aucune question.</p> <p>Visionnement des capsules pour la formation des nouveaux membres des CÉ.</p>
<p>8. Levée de l'assemblée</p>	<p>19h32 : levée par Mme Gabrielle.</p>

Fin de la rencontre : 19h32

Secrétaire : Jeneviève Larouche Lupien

Date : 23 février 2022